

Image not found or type unknown



Accident de service et inaptitude

Par waly, le 12/11/2014 à 16:55

Bonjour,

Ma question porte sur la consolidation et l'inaptitude en accident de service.

Mon administration peut-elle me déclarer inapte sans avoir été consolidé pour le moment?
La consolidation de mon accident de service n'est pas intervenue et l'administration me déclare inapte.

Cela est-il légal?

Quel loi ou règlement le stipule ou ne le permet pas?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cela est très important pour moi.

Cordialement.